



CERCLE DE FERMÈRES SAINT-GILBERT

www.cfqstgilbert.org

Les CFQ, des liens d'accomplissement tissés serrés

*Fière de notre engagement!
Le thème 2022-2023 des CFQ!*

Prochaine réunion

Bienvenue à toutes les membres à notre prochain rendez-vous mensuel qui se tiendra :

Mercredi, le 17 mai 2023
Exceptionnellement, le 3è mercredi du mois
À 19h30
Au Centre municipal.

Renouvellement de la carte de membre

Comme à tous les ans, à cette période-ci, il y a lieu de prévoir le renouvellement de la carte de membre. Le coût annuel, fixé par la Fédération, est maintenant de 35\$, toujours incluant la revue.

Souper de fin d'année

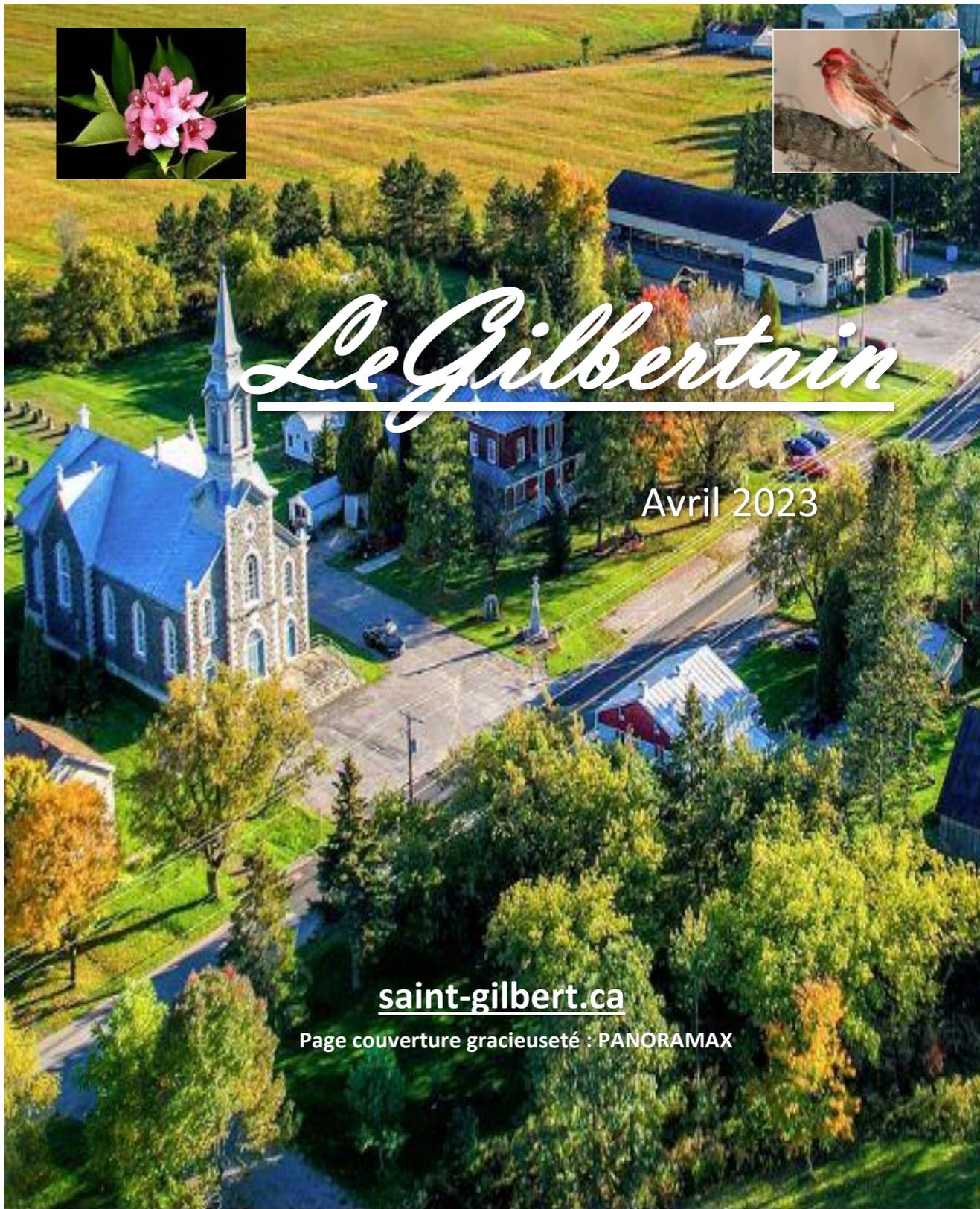
Lors de la réunion de mai, il sera discuté du souper de fin d'année à prévoir pour notre rencontre de juin et des postes du conseil d'administration qui arrivent à leur fin de mandat.



**Au plaisir de vous revoir
à notre prochain
rendez-vous mensuel!**

Michelle Robitaille, responsable des communications

*100 ans de savoir à partager 100 ans de
savoir à partager*



Le Gilbertain

Avril 2023

saint-gilbert.ca

Page couverture gracieuseté : PANORAMAX



Mot du maire



Chers concitoyens,

Comme promis lors du dernier mois, j'ai de bonnes nouvelles à vous annoncer! :

Le conseil a eu le plaisir à la dernière réunion du 3 avril de confirmer officiellement l'embauche de Mme Mylène Robitaille à titre de directrice générale adjointe et greffière-trésorière adjointe. Elle travaillera à ce titre d'adjointe durant ses quelques mois de transition et de formation par notre directeur général actuel M. Christian Fontaine. Ensuite, M. Fontaine prendra une retraite bien méritée et Mme Robitaille assumera de plein droit le poste de directrice générale et greffière trésorière. Mme Robitaille débutera officiellement le 1er mai, et ceci pour lui laisser le temps de finaliser son départ de son travail actuel comme directrice des loisirs pour la ville de Neuville. Elle a aussi entre autres travaillé quelques années pour la MRC de Portneuf. Elle a donc une expérience notable du domaine municipal dont Saint-Gilbert profitera. Pour terminer ce sujet sur une note humoristique, lors de mes rencontres en tant que Maire avec plusieurs élus de Neuville, je me suis rendu compte qu'ils sont tous tellement conscients depuis longtemps du fait que Mylène a toujours eu Saint-Gilbert tatoué sur le cœur que les élus de Neuville sont incapables de nous en vouloir d'être responsable de cette perte et sont au contraire très heureux pour Mylène de pouvoir retourner à ses amours d'origine. De la part de nous tous : Bienvenue, Mylène, dans ton nouveau travail!

Autre bonne nouvelle : Comme confirmé par la réunion et le procès-verbal du 19 avril de la MRC de Portneuf qui sera disponible plus tard sur leur site web, j'ai le plaisir d'annoncer que suite à une demande de commandite du conseil pour le Festival de la pétanque de cet été, la MRC de Portneuf a voté une résolution accordant une commandite de 2000\$ pour le festival. Ce montant est spécial pour deux raisons : premièrement, cela signifie que le conseil a réussi à obtenir ce qui est à ma connaissance le plus gros montant de commandite de la MRC que le festival a reçu de toute son histoire. En fait, c'est au minimum le double des dernières années du festival. Deuxièmement, cela implique que l'impact et le rayonnement régional, et même au-delà, de cet événement commencent enfin à être reconnus comme un réel atout d'envergure de la part de toute la MRC et digne d'être reconnu à sa juste valeur. Profitons-en tous en juillet!

J'ai déjà une autre bonne (et très grosse) nouvelle pour le mois prochain...

Sincèrement vôtre,

Daniel Perron
Maire de Saint-Gilbert



Conseil Paroissial de Pastorale

Saint Gilbert

Bonjour à Toutes et à Tous.

Voici les intentions de Messes du Dimanche 30 avril 2023 à 11 h à l'Église de Saint Gilbert.

Sébastien Gignac
Famille Savard
Jacques Gignac
Famille Baril

Michel et Donya
Un membre de la Famille
Municipalité Deschambault-Grondines
Un membre de la Famille

HOMMAGE à M. Jacques Loranger pour ses 33 ans de Diaconat

Félicitations et Merci Sincère à Jacques Loranger pour son dévouement envers notre paroisse depuis sa nomination au Diaconat le 1 avril 1990 par Mgr Marc Leclerc. Comme le dit si bien l'Adage : « **Derrière chaque grand homme se cache une femme** ». Un Gros Merci à Marie-Paule de l'avoir si bien secondé dans son Diaconat tout en étant Directrice de la Chorale.

MAI mois de Marie.

Le mois d'avril avec la Fête de Pâques tire déjà à sa fin.
Mai, c'est le mois de Marie, le mois le plus beau : comme dit le cantique.
Auparavant, nous allions réciter le chapelet à l'Église et au Croix de Chemin quand le temps le permettait.

Fêtes des Mères.

En mai, nous célébrerons la Fête des Mères : journée consacrée à notre Maman qui nous a donné la vie avec Amour.
Si notre mère nous a déjà quittés pour l'Au-delà, ne l'oublions pas dans nos prières, afin qu'elle repose en Paix au Paradis.
Demandons-lui de veiller sur nous et de nous protéger.
Bonne Fête des Mères à toutes les Mamans!

Comité de Liturgie par – Annette Julien Gignac



Club Fadoq Saint-Gilbert

Âge d'Or

Bonjour à tous et bon printemps qui nous permettra de passer au jardinage très bientôt.

Juste quelques mots pour vous rappeler que notre "assemblée générale annuelle" se tiendra le **26 avril 2023**, au sous-sol dans notre grande salle.

Notre présence est requise à 17h30 pour un souper gratuit, style "boite à lunch".

Bien sûr que nous devons tous confirmer notre présence à Ghislaine au No: 418-268-8119, et ce (LE VENDREDI 21 AVRIL).

Par la suite, c'est à 19 h que débutera notre assemblée, en espérant une présence nombreuse.

Denis Robitaille, vice-président. Tél.: 418-268-8948

VOUS DÉSIREZ UN DRAPEAU DE SAINT-GILBERT ?

La municipalité vous offre l'opportunité d'acheter un drapeau de votre municipalité. Le coût est de 132.29 \$ par unité, incluant les taxes. Vous devez-nous aviser par téléphone, répondeur, courriel ou au bureau avant que nous finalisions notre commande à notre fournisseur le 5 juillet 2023. Un léger dépôt sera exigé au moment de la réservation du drapeau. Le paiement total se fera à la livraison. Nos coordonnées sont inscrits au bas de la page 3 du journal.



Municipalité de Saint-Gilbert

En direct du conseil – séance d'avril 2023

Pour de plus amples détails, relativement aux délibérations du conseil n'hésitez pas à consulter les procès-verbaux sur le site de la municipalité au www.saint-gilbert.ca

- *Nomination de Mme Mylène Robitaille au poste de directrice générale adjointe et greffière-trésorière adjointe à titre d'employé à l'essai*
- *Programme d'aide à la voirie locale, volet entretien des routes locales : confirmation d'utilisation des compensations visant l'entretien courant et préventif des routes locales de niveau 1 et 2 (PAVL-ERL) dossiers : 2020-34060-03-076*
- *Avis et présentation du dépôt du règlement U-03-2023, relatif aux démolitions d'immeubles*
- *Avis et présentation du dépôt du règlement U-04-2023, relatif aux dérogations mineures*
- *Avis de motion, projet de règlement U-05-2023, règlement modifiant le zonage*
- *Adoption du projet de règlement U-05-2023, règlement modifiant le zonage*
- *Adoption du projet de règlement U-06-2023, règlement modifiant le règlement de lotissement numéro u-07-2014 afin d'exiger une largeur maximale pour les terrains partiellement desservis compris dans le périmètre d'urbanisation et dans la zone résidentielle ra/a-1*
- *Approbaton du contrat de travail de la directrice générale adjointe et greffière-trésorière adjointe*
- *Approbaton du renouvellement de la cotisation de la municipalité à la chambre de commerce de l'ouest de Portneuf*
- *Demande au ministère de la Culture et des Communications de garantir l'assurabilité des tous les immeubles patrimoniaux à coût raisonnable*
- *Nomination de Mme Manon Baril comme membre du Comité des loisirs de la municipalité*

Municipalité de Saint-Gilbert, 110 rue Principale, Saint-Gilbert (Québec), G0A 3T0
Bureau ouvert le mercredi et jeudi de 10h00 à 12h00 et de 13h00 à 15h00.
Téléphone : 268-8194 Télécopieur : 268-6466 Courriel : info@saint-gilbert.ca

La troupe Rythm'Ô choeur

Sous la direction de Carmelle Matte



présente

Le coffret de nos chansons

Un voyage musical agrémenté de gestes et de chorégraphies pour retrouver des succès rétro, country et une variété de chants populaires.

27 mai
19h30
Coût : 20\$

Salle Claudia Ébacher
Centre Communautaire
St-Marc-des-Carières

Info / Réservation : 418 268-3862 poste 34

Achat en ligne:

villestmarc.tuxedobillet.com/main/rythmo-choeur



Municipalité de Saint-Gilbert

Avis public

RÈGLEMENT D'URBANISME U-06-2023, MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE LOTISSEMENT NUMÉRO U-07-2014 AFIN D'EXIGER UNE LARGEUR MAXIMALE POUR LES TERRAINS PARTIELLEMENT DESSERVIS COMPRIS DANS LE PÉRIMÈTRE D'URBANISATION ET DANS LA ZONE RÉSIDENIELLE RA/A-1

Le conseil municipal de Saint-Gilbert a adopté, à sa séance ordinaire, tenue le 3 avril 2023, le premier projet du règlement suivant : Règlement d'urbanisme U-06-2023, modifiant le règlement de lotissement numéro U-07-2014 afin d'exiger une largeur maximale pour les terrains partiellement desservis compris dans le périmètre d'urbanisation et dans la zone résidentielle ra/a-1.

<i>Normes minimales de lotissement pour les terrains partiellement desservis selon les parties de territoire</i>		<i>Terrain en général</i>	<i>Normes applicables à un corridor riverain (selon la sous-section 4.4.1)</i>
Zones localisées à l'intérieur du périmètre d'urbanisation et zone Ra/a-1	<i>Superficie minimale</i>	1 500 m ²	2 000 m ²
	<i>Largeur minimale</i>	25 m	30 m (lots riverains) 25 m (lots non riverains)
	<i>Largeur maximale¹</i>	40 m	N/A
	<i>Profondeur moyenne minimale</i>	30 m	60 m
Zone I-1	<i>Superficie minimale</i>	1 500 m ²	2 000 m ²
	<i>Largeur minimale</i>	25 m	30 m (lots riverains) 25 m (lots non riverains)
	<i>Profondeur moyenne minimale</i>	30 m	60 m

Une assemblée publique de consultation, en conformité avec les dispositions de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme, se tiendra le lundi 1^{er} mai 2023, à compter de 20h, dans la salle du conseil de la municipalité située au 110 rue Principale, Saint-Gilbert, Québec G0A 3T0.

Au cours de cette assemblée publique, le maire donnera des explications sur le projet de règlement U-06-2023 ainsi que les conséquences de son adoption et il entendra les personnes qui désirent s'exprimer à son sujet.

Toute personne désirant prendre connaissance du projet de ce règlement peut le faire pendant les heures d'ouverture les mercredi et jeudi de 10h à 12h et 13h à 15h.

DONNÉ À SAINT-GILBERT CE 20 AVRIL 2023.

Christian Fontaine, directeur général et greffier-trésorier



Municipalité de Saint-Gilbert

Avis public

RÈGLEMENT U-05-2023, RÈGLEMENT MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE NUMÉRO U-08-2014 AFIN D'AGRANDIR LA ZONE AGROFORESTIÈRE Af/b-1 À MÊME LA ZONE AGROFORESTIÈRE Af/c-1

Le conseil municipal de Saint-Gilbert a adopté, à sa séance ordinaire, tenue le 3 avril 2023, le premier projet du règlement suivant : Règlement U-05-2023, Règlement de zonage numéro U-08-2014 afin d'agrandir la zone agroforestière af/b-1 à même la zone agroforestière af/c-1.



Une assemblée publique de consultation, en conformité avec les dispositions de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme, se tiendra le lundi 1^{er} mai 2023, à compter de 20h, dans la salle du conseil de la municipalité située au 110 rue Principale, Saint-Gilbert, Québec G0A 3T0.

Au cours de cette assemblée publique, le maire donnera des explications sur le projet de règlement U-05-2023 ainsi que les conséquences de son adoption et il entendra les personnes qui désirent s'exprimer à son sujet.

Toute personne désirant prendre connaissance du projet de ce règlement peut le faire pendant les heures d'ouverture les mercredi et jeudi de 10h à 12h et 13h à 15h.

DONNÉ À SAINT-GILBERT CE 20 AVRIL 2023.

Christian Fontaine, DIRECTEUR GÉNÉRAL ET GREFFIER-TRÉSORIER



Municipalité de Saint-Gilbert

Avis public

RÈGLEMENT 05-2022, RÈGLEMENT DÉCRÉTANT UNE DÉPENSE DE 160 925 \$ ET EMPRUNT MAXIMAL DE 160 925 \$ POUR LA RÉALISATION DES TRAVAUX DE L'ABRI PERMANENT DE LA RAMPE D'ACCÈS

En conformité avec les exigences du Code municipal du Québec, l'avis public est par la présente donné par le soussigné, Christian Fontaine, directeur général et greffier-trésorier de la municipalité de Saint-Gilbert que :

Lors de la séance du 4 avril 2022, le Conseil municipal a adopté le règlement numéro 05-2022 relatif à une dépense de 160 925 \$ et l'emprunt maximal de 160 925 \$ pour la réalisation des travaux de l'abri permanent de la rampe d'accès. Celui-ci a été approuvé par le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation le 5 avril 2023.

Toute personne qui le désire peut consulter ledit règlement aux heures d'ouverture du bureau municipal, 110 rue Principale, Saint-Gilbert, G0A 3T0.

DONNÉ À SAINT-GILBERT CE 20 AVRIL 2023.

Christian Fontaine

Directeur général et greffier-trésorier

Concours de Pâques



**La gagnante de
notre concours est:
Emma Rivard**

**Merci de votre
participation!**



Conseil des loisirs Saint-Gilbert



Municipalité de Saint-Gilbert

Avis public

RÈGLEMENT 06-2022, RÈGLEMENT DÉCRÉTANT UNE DÉPENSE DE 85 102 \$ ET EMPRUNT MAXIMAL DE 85 102 \$ POUR LA RÉALISATION DES TRAVAUX DE RÉFECTION DU PRÉAU

En conformité avec les exigences du Code municipal du Québec, l'avis public est par la présente donnée par le soussigné, Christian Fontaine, directeur général et greffier-trésorier de la municipalité de Saint-Gilbert que :

Lors de la séance du 2 mai 2022, le Conseil municipal a adopté le règlement numéro 06-2022 relatif à une dépense de 85 102 \$ et l'emprunt maximal de 85 102 \$ pour la réalisation des travaux de réfection du préau. Celui-ci a été approuvé par le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation, le 5 avril 2023.

Toute personne qui le désire peut consulter ledit règlement aux heures d'ouverture du bureau municipal, 110 rue Principale, Saint-Gilbert, G0A 3T0.

DONNÉ À SAINT-GILBERT CE 20 AVRIL 2023.

Christian Fontaine

Directeur général et greffier-trésorier